

1. MOT DU PRÉSIDENT

« Tous les changements ne produisent pas forcément des améliorations, mais il n’y a pas d’amélioration sans changement. »

L’année 2019 a été celle de la consolidation de l’équipe du centre d’accueil AACTS, d’une clarification des missions et des rôles respectifs, ce qui a permis à AACTS de prendre ou reprendre sa place territoriale dans l’aide apportée aux personnes devant faire face à des problèmes de précarité, de dépendance ainsi que dans son travail de prévention en milieu scolaire et festif.

Nous tenions donc à remercier tous les acteurs qui ont permis cela. En premier lieu la nouvelle direction et toute l’équipe du centre qui par leur présence, leur professionnalisme et leur engagement ont permis de rendre le lieu accueillant et empreint de convivialité. Leur travail de prévention en dehors des murs du centre a aussi rencontré un vif succès auprès des partenaires régionaux. Tout cela a contribué à une nouvelle visibilité de la qualité du travail accompli par les professionnels du centre. La dernière marque de reconnaissance a été la certification qualité obtenue en fin d’année. MERCI.

Le Conseil de Fondation a également évolué avec des départs et de nouvelles arrivées. Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement, pendant ces dernières années, à permettre les changements importants au sein de la Fondation et du centre. Les mêmes remerciements vont à ceux qui ont accepté de continuer leur engagement essentiel pour la vie et la qualité d’AACTS. Ils vont enfin aux membres qui viennent d’intégrer le Conseil pour s’engager dans cette nouvelle aventure commune avec leur motivation, connaissances et compétences. MERCI.

Nos remerciements vont aux organismes financeurs, ARAS, DGS, OFAS (et aux donateurs et donatrices privés) sans qui AACTS ne pourrait pas exister, et qui contribuent à l’accompagnement de tous les bénéficiaires d’AACTS. MERCI.

Nous tenions aussi à remercier les bénéficiaires du centre, parce qu’elles et ils donnent du sens à celui-ci mais également pour la confiance manifestée aux professionnel-le-s du centre dans un esprit de confiance et de respect. MERCI.

Merci enfin à tous les partenaires de réseau (autres organisations intervenant auprès de populations vulnérables, communes, directions des écoles, police, etc.) qui permettent d’évoluer ensemble en apportant des réponses les plus adéquates possibles aux problématiques des bénéficiaires. MERCI.

Cette année, positive dans son ensemble et avec une augmentation des prestations offertes, ne doit pas faire oublier les défis à venir. Le principal est lié à la stabilisation constante du financement du centre et des missions d’AACTS. La situation est saine mais soumise à des variations annuelles en lien avec les différences administratives de la comptabilisation des prestations fournies. Les bénéficiaires d’AACTS font face à des problématiques variées, addictions, précarité, troubles somatiques et/ou psychiques, dont les origines peuvent être très diverses (séparation, perte d’emploi, migration, isolement, etc.). Bien souvent il s’agit de problèmes multiples, concomitants et multifactoriels. Les interventions prennent en compte la globalité de la personne et il n’est pas toujours possible de définir « logiquement » ou administrativement des séquences d’intervention. Cela est source de déperdition de temps et d’énergie pour les professionnel-le-s. Une clarification et une simplification administrative devient nécessaire avec les organismes financeurs afin d’assurer une stabilité financière et une continuité de la qualité des prestations.

L’équipe d’AACTS et le Conseil de Fondation sont prêts à s’engager dans cette nouvelle aventure et contribuer à la solidarité et l’humanité de la société dans laquelle nous vivons.

Antonino Cerrone

2. MESSAGE DU DIRECTEUR

C’est sur une note très positive que se termine l’année 2019 de la Fondation AACTS. Ces douze derniers mois ont été marqués par l’agilité de l’ensemble de son équipe ainsi que par la disponibilité des différent-e-s membres du Conseil de Fondation, que ce soit durant certains moments spécifiques et stratégiques, mais aussi au quotidien. Les dernières étapes de la mue qui s’imposait fin 2018 se sont mises en place et les changements souhaités ont été réalisés avec une volonté univoque de co-construction à tous les niveaux institutionnels, et marqués par la participation des usagères et des usagers. Les transformations effectuées se sont déroulées dans le respect profond des valeurs et de l’héritage institutionnel de la Fondation, parmi lesquels se trouve en premier lieu l’engagement de placer au centre de nos préoccupations et de nos actions les personnes vulnérables qui, chaque jour, passent le seuil de notre porte.

Dès le mois de janvier 2019, l’équipe fraîchement reconstituée s’est engagée à remettre sur pied – parfois en les repensant de A à Z – l’ensemble des missions de la Fondation.

Le challenge était et reste de taille : l’hétérogénéité du public-cible et la diversification des requêtes, sans cesse en évolution, nous obligent à examiner et repenser quotidiennement nos pratiques et nos postures, afin de répondre plus adéquatement aux besoins tout en continuant de garantir à chacun-e – professionnel-le-s et bénéficiaires – un lieu de travail et d’accueil convivial et sécurisé. Outre la nécessité de revisiter nos pratiques envers les personnes que nous accueillons, ces réflexions ont aussi permis à cette nouvelle équipe de se souder et de développer une culture professionnelle commune. Cette dynamique de co-construction des savoirs et des actions a été soutenue par la mise en œuvre d’un plan de formation interne faisant appel à des professionnel-le-s externes reconnu-e-s. La production de référentiels communs se traduit déjà par une intelligence collective et un engagement accru des collaborateurs et collaboratrices visant la réalisation des objectifs de la Fondation.

Si l’année 2019 marque un tournant structurel dans l’histoire de la Fondation, le centre d’accueil a également vu sa fréquentation augmenter de manière marquée. De plus, plusieurs événements spécifiques – comme la Fête des Vignerons ou le processus de certification qualité – ont nécessité un engagement important des collaborateurs et collaboratrices. La reprise du travail social hors murs et des mandats de prévention en milieu scolaire, la participation à la vie du quartier ont été autant de défis que de découvertes couronnées de réussite. Malgré la satisfaction que procurent les résultats très positifs de cet intense travail accompli, nous faisons face aussi à nos limites : cette année a été pour l’ensemble des collaborateurs et des collaboratrices une année riche, certes, mais aussi exigeante.

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement les membres de l’équipe pour leur engagement, leur volonté et leur ténacité, ainsi que le Conseil de Fondation et son bureau pour la confiance qu’ils placent en nous. Je remercie également l’ensemble des partenaires, mandants et voisin-e-s pour leur confiance, leur solidarité et leur présence tout au long de cette année, ainsi que toutes celles et ceux qui nous soutiennent au quotidien par leurs grandes et petites attentions. J’exprime enfin ma gratitude aux personnes que nous accueillons chaque jour pour leur volonté de prendre soin des lieux et des personnes qui y travaillent.

Vincent Masciulli

3. LE CENTRE

Le centre est un lieu d’accueil ouvert chaque jour de 9h à 13h30 et de 15h à 17h, du lundi au vendredi. Il offre un espace de rupture avec les conditions de la rue ou de l’isolement. En 2019, nous avons réalisé 10’960 contacts au centre, avec une file active de 764 personnes.

3.1 PUBLIC CIBLE DU CENTRE

AACTS poursuit son engagement auprès d’un public hétérogène – que ce soit par l’âge, le statut, le genre, la nationalité ou les problématiques – de par sa conception et sa capacité à être une institution bas seuil inclusive. Qu’elles ou ils soient sans domicile fixe, familles monoparentales, working-poor, du troisième âge, en situation de dépendance à des substances légales ou illégales, de migration, de marginalité, de souffrance somatique et/ou psychique ou simplement issu-e-s du milieu alternatif de passage dans la région, elles et ils poussent nos portes, parfois quotidiennement, à la recherche de prestations de survie ou d’accompagnement, mais avant tout pour un accueil inconditionnel et bienveillant. Notre public reste ainsi toujours aussi hétérogène. L’aspect inclusif de notre approche permet de prendre en charge rapidement des personnes en situation de parfois très grande vulnérabilité. Le bas seuil d’accessibilité aux prestations est une notion fondamentale dans l’institution, définissant notre mandat et nos prestations.

3.2 FRÉQUENTATION

En 2019, nous avons vu la fréquentation du centre augmenter significativement (+40%), touchant l’ensemble de nos prestations d’aide à la survie. En moyenne, ce sont 44 personnes qui ont fréquenté le centre chaque jour.

Cette augmentation s’explique d’une part par une meilleure disponibilité de notre offre, avec la réouverture de toutes les prestations et la présence d’une équipe dynamique au complet. Nous formulons d’autre part l’hypothèse d’une plus grande mobilité des usagères et usagers dans les différents territoires vaudois. L’augmentation globale du public en situation de vulnérabilité sociale n’est elle-même pas à exclure, ainsi que le donnent à penser les 256 nouvelles personnes ayant fréquenté le centre en 2019, deux fois plus qu’en 2018.

Il est enfin à noter que les femmes sont toujours minoritaires au sein de notre accueil; elles représentent un cinquième des contacts réalisés, avec un taux de fréquentation relativement constant. Les mineur-e-s sont de leur côté en légère hausse, avec 315 contacts en 2019 contre 220 contacts en 2018.

4. MISSION D'AIDE À LA SURVIE

Notre mission d'aide à la survie se décline sous la forme de prestations sociales, sanitaires, d'hygiène et alimentaires. Elles sont complétées depuis cette année par une nouvelle prestation : les « petits jobs ».

4.1 PRESTATION SOCIALE

La prestation sociale – en hausse de 200 % en 2019 – concerne toutes les demandes administratives simples et complexes, l'écoute, les échanges formels et informels, l'orientation ciblée et l'accompagnement individuel. Ces demandes se manifestent lors de moments d'échange, où l'écoute joue un rôle central permettant de faire émerger les demandes d'aide. Cette prestation requiert des connaissances solides du réseau socio-sanitaire régional et cantonal. Concernant l'administratif simple, les collaborateurs et collaboratrices sont interpellé-e-s quotidiennement, que ce soit de manière formelle ou non, par exemple pour une démarche d'entretien téléphonique. La réponse en termes de soutien par l'équipe amorce alors des possibilités d'orientation judicieuse et/ou un accompagnement vers des démarches sociales plus conséquentes. L'administratif complexe mobilise plus de moyens, que ce soit en temps ou en personnel. Il peut s'agir par exemple d'aider à réaliser une demande de subside, de traduire des documents, de rédiger des courriers, d'offrir un éclairage juridique ou assurantiel ou d'élaborer un budget ou un plan de recouvrement. La posture des intervenant-e-s est ici un exercice d'équilibre délicat entre accompagnement et dépendance. En effet, elles et ils ne doivent pas se substituer aux bénéficiaires eux-mêmes dans les démarches mais bel et bien les soutenir dans leurs capacités et leurs ressources. Ainsi, toute demande d'accompagnement complexe démarre par un rappel par le collaborateur ou la collaboratrice de ses devoirs et droits à la personne accompagnée.

L'augmentation des chiffres en 2019 est à attribuer notamment à la mise en place d'une nouvelle organisation concernant cette prestation, qui s'inscrit dorénavant formellement dans la deuxième partie de notre journée, 4 jours par semaine, entre 15h et 17h, et sur rendez-vous. En identifiant un temps précis pour cette prestation, nous souhaitons ainsi pouvoir offrir un cadre propice au soutien individuel où les notions de confidentialité et de disponibilité peuvent être optimaux.

4.2 PRESTATION SANITAIRE

La prestation sanitaire se décline principalement en soins simples et soins complexes. Cette prestation se déroule dans la salle de soins, dédiée à cet effet. La confidentialité, l'anonymat et la confiance sont des variables indispensables à la réalisation de cette prestation. Les soins simples répondent principalement à des plaintes concernant des douleurs gastriques et abdominales, céphalées, douleurs dentaires, maux de gorge, douleurs musculo-squelettiques, ampoules aux pieds, blessures légères ou contusions.

Les soins complexes demandent plus de temps et sont souvent suivis sur plusieurs semaines ou même plusieurs mois. Ils comportent, entre autres, des soins de plaies plus importantes ou l'application de solutions prescrites ou de pansements de propreté. Ils offrent également un soutien psycho-social portant par exemple sur les troubles anxio-dépressifs, l'usage de drogues et/ou d'alcool, et les difficultés rencontrées par la personne. En 2019, les demandes sont restées stables par rapport à 2018. Nous avons cependant réalisé moins de soins complexes, privilégiant l'orientation de nos bénéficiaires vers les réseaux sanitaires régionaux et cantonaux existants dans le but de leur permettre de bénéficier d'une prise en charge spécifique dans la durée.

4.3 PRESTATION D'HYGIÈNE

La prestation d'hygiène se compose de deux éléments : un espace-douche et une buanderie. Au cœur de cette prestation, c'est la dignité humaine qui est privilégiée, en permettant l'accès à des actes d'hygiène quotidiens et soutenant ainsi, pour tous et toutes, le respect de leurs droits fondamentaux et humains.

Nous avons, au cours de l'année 2019, réalisé 1'704 prestations d'hygiène (1'165 douches et 539 lessives).

Concernant la lessive, nous avons procédé à certaines adaptations cette année. En effet, jusqu'ici la personne devait fournir son propre produit à lessive, ce qui posait pour certain-e-s des problèmes de budget ou de stockage. Nous offrons désormais, pour la somme de 1.- par cycle de lavage, non seulement le lavage et le séchage des habits, mais aussi la poudre à lessive.

Les douches restent quant à elles entièrement gratuites, produits d'hygiène compris (mousse à raser, dentifrice, savon solide, rasoir). Nous proposons également gratuitement certains produits d'hygiène féminine (serviettes, tampons) afin de répondre à la précarité menstruelle de nos usagères.

4.4 PRESTATION ALIMENTAIRE

En 2019, nous avons fourni 14'931 prestations alimentaires (6'174 petits-déjeuners et 8'757 repas de midi). Les chiffres montrent ainsi une nette augmentation (+2'700) par rapport à 2018. L'accès à l'alimentation est une priorité majeure de notre accueil. Mais si le repas consommé au centre est parfois le seul repas chaud de la journée pour nos bénéficiaires, c'est aussi un moment que l'équipe socio-sanitaire investit particulièrement pour développer les échanges et la convivialité. En effet, la rencontre autour d'un repas constitue souvent un premier pas vers la création d'un lien de confiance, qui pourra donner lieu ensuite à un accompagnement plus individualisé. C'est ainsi que l'engagement d'un cuisinier professionnel fin 2018 a permis de renforcer la disponibilité de l'équipe durant les moments d'accueil, et notamment durant le repas de midi.

La nouveauté majeure en 2019 est sans conteste la fin de la gratuité des repas de midi, dorénavant facturés 2.-. Cette décision, mise en œuvre au premier janvier, a été accompagnée de la mise en place des « petits jobs », permettant de donner corps au souhait assumé de responsabiliser les bénéficiaires en leur offrant l'occasion de retrouver un peu de pouvoir d'agir. Au vu de l'augmentation du nombre de repas distribués, cette mesure vise également à pérenniser la qualité des repas confectionnés, en complément aux aliments fournis par notre partenaire Table Suisse, sans qui nous ne pourrions répondre à la demande.

4.5 PRESTATION « PETITS JOBS »

Nouvelle prestation de 2019, celle-ci rencontre un franc succès depuis son introduction. Les « petits jobs » – activités à seuil adapté – viennent renforcer notre dispositif d'inclusion. Ils consistent non seulement en des tâches réalisées à l'intérieur du centre dans les secteurs cuisine et logistique (coup de balai, nettoyage des tables, épiluchage, vaisselle, service du repas, etc.), mais aussi à l'extérieur au sein du quartier (jardinage, ramassage des déchets). Chaque demi-heure de petit job donne droit à un bon pour un repas, mesure compensatoire à l'introduction des repas payants.

Durant cette première année, 1'057 heures ont été effectuées. Avec cette prestation, les bénéficiaires sont dorénavant pleinement partie prenante de la vie du centre et des activités hors du centre (on compte par exemple plus de 100h de nettoyage réalisé dans le quartier). À travers cette participation, nous souhaitons valoriser les compétences de nos bénéficiaires et créer par la même occasion des interactions avec les habitant-e-s du quartier. Il ne s'agit bien sûr pas d'un travail qui vise l'employabilité mais bien de maintenir – voire développer – les compétences des personnes concernées. Ces activités favorisent enfin grandement le sentiment d'appartenance, renforçant un climat de sécurité dans et hors du centre, tout en permettant à chacun-e de faire usage de son potentiel de citoyenneté.

5. RÉDUCTION DES RISQUES

Acteur majeur du dispositif dans la Riviera, notre institution a fait de la réduction des risques une de ses missions centrales. L'accessibilité et la récupération du matériel de consommation, mais aussi la pertinence des messages de réduction des risques associés, constituent en effet des enjeux de santé publique et se doivent d'être garantis aussi bien dans le centre d'accueil qu'extra-muros, ce vers quoi nous avons œuvré cette année :

Premièrement, l'équipe a suivi une formation obligatoire concernant les différents produits consommés et les recommandations d'hygiène et de rituels de consommation. Cette formation a permis aux intervenant-e-s socio-sanitaires de questionner leurs pratiques de réduction des risques, développant ainsi une manière de faire commune.

Ensuite, AACTS a participé à nouveau cette année à l'enquête PAPU (Pointage Annuel du profil des Usagères et usagers des centres à bas seuil d'accès du canton de Vaud), effectuée par Unisanté et mandatée par la Direction générale de la santé (DGS).

C'est également en étroite collaboration avec les trois autres Centres d'Accueil à Bas Seuil (CABS) vaudois que nous avons nourri notre réflexion, effectuant par exemple des « échanges » d'intervenant-e-s avec la Fondation ABS à Lausanne.

Faiblement utilisée en 2018, la prestation de réduction des risques a pris son envol en 2019, notamment par le déplacement de consommateurs et consommatrices sur la Riviera durant une certaine période, coïncidant – c’est là notre hypothèse – avec une politique devenue plus répressive de la capitale vaudoise en matière de consommation urbaine. Ainsi, nous avons réalisé près de 463 contacts cette année, comprenant de l’échange de matériel stérile, des conseils sur l’hygiène de consommation et sur la santé, ainsi que des orientations sanitaires et sociales.

6. RÉDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

AACTS a d’abord participé cette année à une action de prévention par les pairs conduite par le secteur jeunesse de la Ville de Vevey (Ginkgo). AACTS a ainsi été sollicitée pour la formation « prévention » donnée conjointement par plusieurs partenaires dans le cadre de la préparation des équipes de pairs durant la Fête des Vignerons 2019. Nous avons également collaboré avec deux communes environnantes et leurs services (cercle de Corsier et la Tour-de Peilz).

Durant le Montreux Jazz Festival au mois de juillet, nous avons été présent-e-s pour la formation des «Guerrabas-Porteurs d’eau», axée sur la prévention et la réduction des risques, en collaboration avec d’autres institutions. Il s’agit de pairs formés dans le cadre du projet de médiation urbaine développé par le Service Jeunesse de la Ville de Montreux, qui vient compléter le dispositif existant durant la période du festival.

Enfin, AACTS a collaboré cette année à neuf actions dans le cadre du projet vaudois de prévention et de réduction des risques NightLife, dont l’objectif est d’entrer en relation avec le public lors d’événements festifs afin d’échanger et d’informer sur différents risques liés à la consommation de substances psychoactives ou à la santé sexuelle. Ces soirées d’actions ont été menées conjointement en partenariat avec la Fondation du Levant (CAP, Centre d’Aide et de Prévention), l’équipe Georgette in Love de la Fondation PROFA et l’équipe Be my angel de la Fondation Vaudoise contre l’Alcoolisme. L’objectif est d’entrer en relation avec le public afin d’échanger et d’informer sur différents risques liés à la consommation de substances psychoactives et à la santé sexuelle. Nos intervenant-e-s se sont rendu-e-s lors de ces actions conjointes de prévention notamment au Montreux Jazz festival, au Ned Club à Montreux et au Chocolate festival aux Pyramides de Vidy à Lausanne.

7. TRAVAIL EXTRA-MUROS ET PRÉVENTION

La prestation de travail extra-muros a repris son activité le 1er février, principalement durant les après-midis de 15h à 17h. Notre première action concrète a été d’investir le quartier de Plan-Dessus qui entoure nos locaux et d’aller à la rencontre de ses habitant-e-s, commerçant-e-s et associations. La Fondation AACTS souhaite en effet participer de manière active à une vie de quartier dont l’objectif est de maintenir des activités intergénérationnelles qui permettent à tous et toutes de s’intégrer. C’est aussi au-delà de notre territoire de quartier que nous sommes allé-e-s petit à petit à la rencontre de notre public mais également des citoyen-ne-s, dans les différents espaces urbains du Grand Vevey. Ces allers-retours dans la ville nous ont ainsi permis d’être progressivement identifié-e-s puis sollicité-e-s pour différentes actions socio-sanitaires (orientation, information, écoute et soutien).

La tenue de la Fête des Vignerons au sein du territoire veveysan nous a occupé-e-s durant une grande partie de l’année ; des préparatifs au démontage, en passant par la Fête elle-même, nous avons été quotidiennement en contact avec des personnes en situation de précarité déplacées par la Fête, mais aussi des Veveysan-ne-s en perte de repères. Nous avons ainsi concentré nos activités là où se trouvaient ces personnes, en périphérie géographique de la Fête.

En parallèle, nous avons souhaité rendre la réduction des risques accessible à plus large échelle. Il s’agit d’un travail de fourmi mené par l’équipe auprès d’un public qui fréquente très peu, voire pas du tout, le centre d’accueil et ses prestations. Ce travail aujourd’hui porte ses fruits puisque nous avons été invité-e-s à nous rendre dans certaines communautés ou chez des particuliers.

Nous avons enfin mis en place une formation interne de deux ans sur le travail social hors murs pour nous permettre de prendre du recul sur nos observations, rencontres et constats.

8. PRÉVENTION SCOLAIRE

Dans la dynamique de la Fête des Vignerons, l’établissement scolaire secondaire de Vevey a été le premier à solliciter la Fondation AACTS au travers de sa prestation PrévACTion. À cette occasion, nous avons renouvelé notre approche en élaborant un concept intitulé « Risques et plaisirs », axé sur la prévention expérientielle, le pragmatisme et la gestion des comportements à risques – l’objectif premier étant de renforcer les facteurs de protection en invitant les élèves à être acteurs et actrices du contenu et de la forme de l’intervention. Les projets d’intervention prennent ainsi toujours une forme unique puisqu’ils sont co-construits dès le départ avec les différentes parties prenantes (jeunes, partenaires des groupes santé, professionnel-le-s de l’école).

Durant l’année 2019, nous sommes ainsi intervenu-e-s auprès des élèves dans deux écoles, mais également auprès des groupes santé dans un troisième établissement, en qualité de formateurs et formatrices.:

- **Vevey**: Rencontre avec l’ensemble des classes de 11ème année (11 classes, 198 élèves) pour monter une campagne de prévention fictive sous forme de punch-lines. Pour cette intervention nous avons travaillé sur la dimension « faire la fête » en prenant en compte les plaisirs et les risques associés. Le travail des élèves a été ensuite retravaillé visuellement par une graphiste et présenté par les élèves à leurs parents et enseignant-e-s lors d’un vernissage.
- **Blonay**: Rencontre avec les élèves des classes de 9ème année (7 classes, 132 élèves) pour un travail sur les risques à partir de leurs expériences et de leurs représentations. Nous avons aussi rencontré les 11ème année (6 classes, 115 élèves) avec un travail sur les plaisirs et risques associés en insistant sur les facteurs de protection, ainsi que les 10ème année (7 classes, 132 élèves) en vue d’un travail sous la forme d’une campagne de prévention qui sera poursuivi avec eux en 2020.
- **Crissier**: À la demande de l’unité PSPS (Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire), nous sommes intervenu-e-s auprès du groupe santé et du personnel enseignant (12 personnes) afin de dispenser une formation aux concepts et à la gestion de projets de prévention. Ce travail continuera en 2020 avec une deuxième partie de formation.

Parallèlement aux interventions auprès des établissements scolaires vaudois, nous participons également aux plateformes du programme cantonal de prévention des dépendances dans les écoles vaudoises (PGDEP).

9. ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Comme évoqué précédemment, nous tenons à être présents et proactifs dans la vie locale. Qu’il s’agisse de la Fête des Voisins, du marché mensuel des brocanteurs sur la place Robin, de la grève des femmes du 14 juin ou du calendrier de l’Avent du quartier de Plan-Dessus, nous avons ouvert nos portes tant à notre public qu’à nos voisin-e-s et participé activement à ces différents événements.

Autre moment marquant de l’année, nous avons tenu au centre de Vevey, avec nos différents partenaires du Collectif Précarité Riviera, un stand de soupe durant quatre soirs pendant la période de l’Avent. Notre action, coordonnée par la Ville de Vevey (DASLI), a permis d’une part de visibiliser et faire connaître nos institutions et missions, mais également de créer un espace de discussion et d’échange sur la précarité.

Enfin, nous avons aussi pu relancer la prestation vétérinaire. Ainsi, depuis début 2019, grâce au soutien de l’assureur animalier Epona, le cabinet vétérinaire Animalis à Puidoux offre ses services tous les premiers jeudis du mois pendant un après-midi, au centre d’accueil.

10. QUALITÉ

L’année 2019 a été une année marquante pour la reconnaissance du Système Qualité de la Fondation AACTS. En décembre, notre travail a été audité et validé par l’organisme de certification ProCert pour les normes ISO 9001:2015 et QUaTheDA (modules B et VII). Cette certification nous a été accordée pour une période de trois ans.

11. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION

Président:	M. Antonino Cerrone , Blonay, dès le 11.09.2019
Vice-Président:	M. Marco Pavarini , Vevey
Trésorière	Mme Anita Noirat , Vevey
Membres:	Mme Christine Chevalley , Veytaux Mme Anne Morel , Vevey Mme Florence Vallotton , Vevey
Départs	M. Edgardo Brambilla , Vevey, au 31.07.2019 M. Bernard Degex , Blonay, au 30.04.2019 M. Raul Fernandes , Troistorrents, au 30.04.2019
Arrivées	Mme Pierrette Chenevard , Cottens, au 10.12.2019 Mme Lucile Franz , Nyon, au 10.12.2019 Mme Caroline Graap , Lausanne, au 10.12.2019

12. LE PERSONNEL D'AACTS

Équipe socio-sanitaire

M. Jeremy Bugnon
Mme Sophie Corbaz, dès le 07.01.2019
M. Jayr Cuevas, jusqu'au 31.12.2019
Mme Joanie Frund
M. Damir Krunic
Mme Rachelle Nicolier, dès le 03.04.2019
M. Gonzalo Perez
Mme Yannick Portenseigne, jusqu'au 31.05.2019

Administration

Mme Anita Mam, Secrétaire-comptable, jusqu'au 30.04.2019
Mme Cécile Muret, Assistante de direction

Direction

M. Vincent Masciulli, Directeur

Logistique

Mme Mireille Bassi, Entretien
M. Jean-Claude Jaquet, Cuisinier

Stagiaires

Mme Blondine Savoy, Stagiaire HES 2^{ème} période de formation pratique, du 11.02.2019 au 13.07.2019
Mme Adèle Gelin, Stagiaire HES 1^{ère} période de formation pratique, du 19.08.2019 au 24.01.2020

Coordonnées

Fondation AACTS
Rue des Marronniers 16, 1800 Vevey
021 / 921 50 50
info@aacts.ch
www.aacts.ch

Compte bancaire de la Fondation:
CER CH50 0834 9000 1100 0273 3

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus chaleureux remerciements à nos financeurs et nos partenaires pour leur confiance et leur soutien.

Financeurs

Association Régionale d'Action Sociale (ARAS) Riviera
Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud
OFAS/AI, Office Fédéral des Assurances Sociales/Assurance Invalidité
Donateurs et donatrices privé-e-s

Partenaires

Affaires intercommunales de la Ville de Vevey
ARPIH Ecole supérieure
Association Partage Riviera
ASR Association Sécurité Riviera - Police de proximité
Animation Jeunesse Corsier EGZEKO
Animation jeunesse de La Tour-de-Peilz
Animation jeunesse de Montreux
Cabinet vétérinaire Animalis
Caisse d'Épargne Riviera
Caritas Vaud - CASI et Le Hublot centre d'hébergement d'urgence
Les CABS du canton de Vaud (Fondation ABS, Entrée de Secours et Zone Bleue)
CHUV, Programme DEPART Est
Collectif Précarité Vevey et l'ensemble de ses membres
Commission Prévention Riviera
CRIAD, Coordination Romande des Institutions et organisations œuvrant dans le domaine des Addictions et l'ensemble de ses membres
CRPS, Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
CSR, Centre Social Régional Riviera
CSR, Centre Social Régional Bex
DASLI, Direction des Affaires Sociales, du Logement et de l'Intégration de la Ville de Vevey
DJEFS, Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Famille et des Sports de la Ville de Vevey - secteur jeunesse
EMUS, Equipe Mobile d'Urgences Sociale
Epona
Espace Santé Rennaz
Etablissements secondaires vaudois
Fondation de Nant
Fondation le Relais
Fondation Marie-Louise Burnat-Stelz
Fondation Mère Sofia
Fondation veveysane pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs
GREA, Groupement Romand d'Études sur les Addictions
HETSL, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (anciennement EESP)
Hôpital Riviera-Chablais
Infodrog
OCTP, Office des Curatelles et Tutelles Professionnelles, protection de l'adulte - Secteur Est
OFSP / CDVD, Office Fédéral de la Santé Publique / Conférence des Délégués des Villes aux problèmes de Dépendances
Pharmacie24
Plateforme Jeunesse ++
Point d'Eau Lausanne
Table Suisse
Unisanté
UPSPS, Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire
Ville de Vevey

Quartier

APERO, Association Pour les Environs de la place RObin
Association Trampoline
Boulangerie-Pâtisserie Aux Saveurs
Imprimerie Multicop
Marché Robin
Riverains du quartier Plan-Dessus

Formation interne et supervision

Association Première Ligne, dispositif NuitBlanche? (formation produits)
Tiers Sociétal (formation TSHM)
Jean-Claude Métraux, Psychiatre et psychothérapeute de l'enfant et de l'adolescent FMH (supervision équipe)
Gabriel Delaunoy, Carpe Diem Solutions (supervision direction)

Ainsi que toutes celles et ceux qui nous soutiennent au quotidien par leurs grandes et petites attentions.

MERCI



1. CENTRE D'ACCUEIL

9h-13h30, du lundi au vendredi
15h-17h (sur rendez-vous), lundi, mercredi, jeudi, vendredi
Distribution de matériel stérile 8h30-17h, du lundi au vendredi

Ouverture 250 jours
Contacts 10'960 (6'900*)
Femmes 1'727 (1'617*)
Hommes 8'918 (5'283*)
Mineur-e-s 315 (220*)
File active 764 personnes (dont 7 mineur-e-s)
Nouvelles personnes 256 (94*)



Prestation sociale

14'992

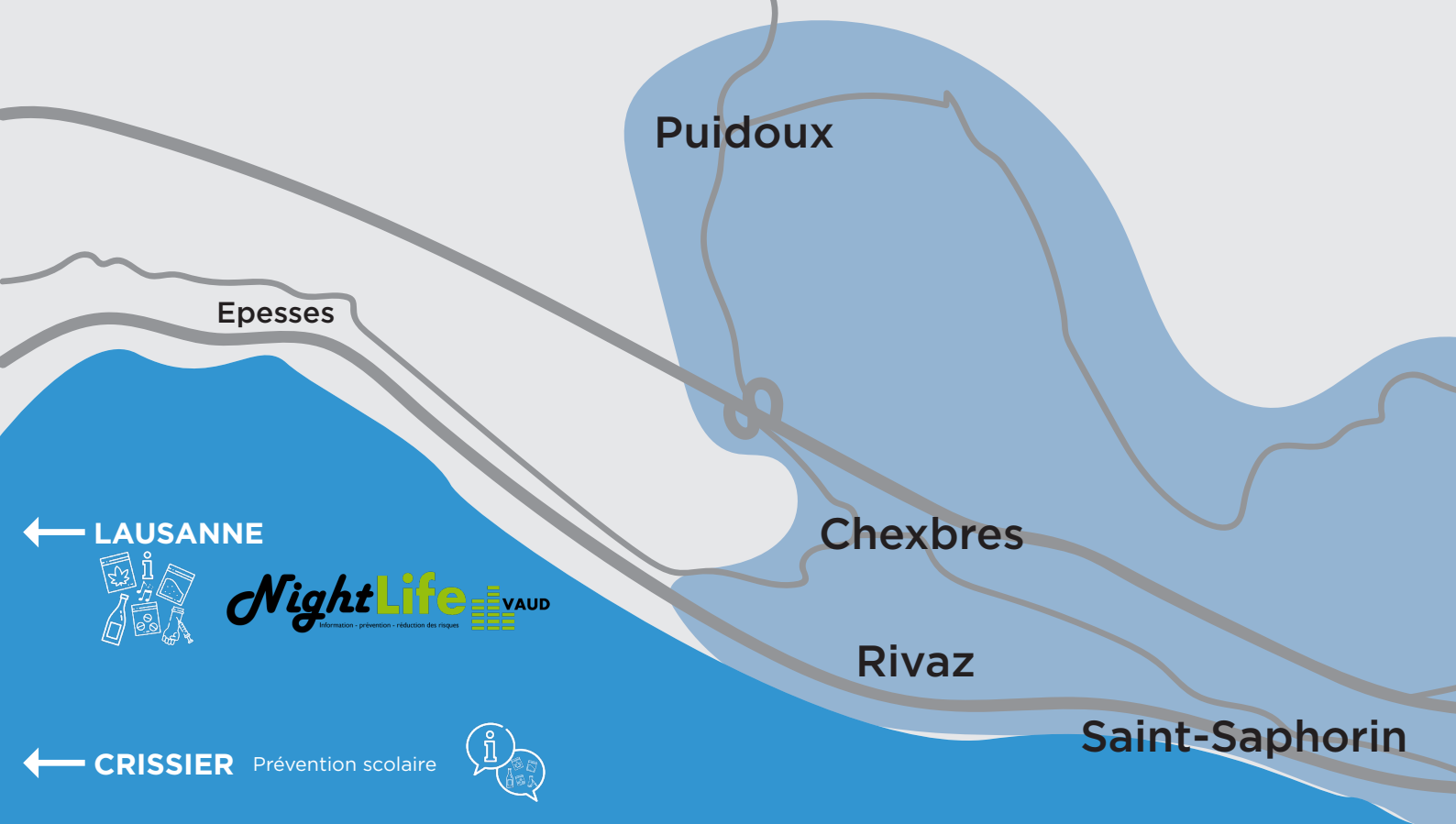
Démarches administratives seul-e (téléphone, ordinateur) 759 (438*)
Administratif simple 1'513 (438*)
Administratif complexe 347 (811*)
Entretiens individuels 1'457 (112*)
Orientations ciblées 766 (33*)
Accompagnements réseau 142
Écoute 12'224



Prestation sanitaire

806

Soins simples 280
Soins complexes 178
Orientations 294
Accompagnements réseau 54



Hygiène 1'704 (1'693*)

Douches 1'165 (1'197*)
Lessives 539 (496*)



Prestation alimentaire 14'931 (12'225*)

Petits-déjeuners 6'174 (5'999*)
Repas de midi 8'757 (6'226*)
Petits jobs 1'057 h, 1'468 contacts
Aide en cuisine 728,5 h (871 contacts)
Nettoyage centre 163,5 h (320 contacts)
Nettoyage quartier 109,5 h (203 contacts)
Job extra 55h (74 contacts)



Prestation vétérinaire 62 contacts

Hommes 22
Femmes 40
Animaux 82
Ouverture 12 après-midis



Réduction des risques 463 contacts

Nouvelles personnes 112
Age moyen 36 ans
Seringues récupérées/remises 1'173/1'295
Kits sniff distribués 332
Préservatifs distribués 743
Conseils d'hygiène 209
Conseils de santé 112
Soins 28
Orientation sociale/sanitaire 49/42



2. RÉDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

Vevey, Fête des Vignerons: Formation des pairs
Montreux, Montreux Jazz Festival: Formation des pairs
« Guerrabas-Porteurs d'eau »
Montreux, Montreux Jazz Festival: 6 actions Nightlife
Montreux, Ned Club: 1 action Nightlife
Lausanne, Chocolate Festival: 2 actions Nightlife



3. TRAVAIL EXTRA-MUROS

Jours de présence 168
Heures de TSHM 586
Contacts 749
Rencontres partenaires 126



4. PRÉVENTION SCOLAIRE

Établissements primaires et secondaires de:
Vevey: 11ème année, 11 classes, 23 périodes, 198 élèves
Blonay: 9e à 11e année, 20 classes, 40 périodes, 402 élèves
Crissier: 8 périodes, 12 personnes

CHIFFRES 2019 (CHIFFRES 2018*)



5. ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



Fête des Voisins 24.05.2019



Grève des femmes du 14.06.2019



Soupes d'hiver du 3 au 6.12.2019
90 l. soupe, 60 l. thé



Marché mensuel des brocanteurs sur la place Robin
07.12.2019 - 45 l. soupe
Calendrier de l'Avent du quartier de Plan-Dessus
13.12.2019



5. ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



Blonay



Clarens

Montreux

Veytaux



NightLife VAUD
Information - prévention - réduction des risques